

## Lettre d'information pour les chasseurs adhérents de la FICIF

FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France  
Paris (75), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95).

---

### Réaliser les progrès attendus de la fusion

Notre saison de chasse qui est maintenant terminée a offert à tous les chasseurs de bons moments de convivialité, mais elle a aussi apporté son lot de déceptions vis-à-vis de certaines espèces : situation quasi désespérante avec la perdrix grise autrefois très recherchée et insatisfaction avec les sangliers dont les prélèvements n'ont pas été au niveau attendu ici où là.

Ce constat est l'occasion de s'interroger sur les moyens jusqu'à présent mis en œuvre, tant pour favoriser le petit gibier que pour maîtriser des dégâts provoqués par le grand gibier dans notre région.

Loin de céder au découragement, nous devons profiter de la fusion récente de la FIC Paris-HSV et de la FICEVY pour donner un nouvel élan dans ces domaines.

Cela suppose une implication forte des administrateurs et du personnel technique dans la vie des Unités de Gestion où ces problèmes se discutent avec les chasseurs et les responsables de territoires ; tandis qu'au niveau de la Fédération et de la Région, ces actions de terrain sont accompagnées de rencontres avec les responsables agricoles régionaux, les acteurs de l'environnement et les pouvoirs publics.

Si l'objectif de réduction substantielle des superficies impactées par les dégâts de grand gibier est une préoccupation majeure, une autre menace pour l'équilibre financier de la FICIF est apparue cette saison : la baisse du nombre des adhérents pour laquelle nous nous situons dans la moyenne nationale : - 4 %.

On connaissait la diminution du nombre des chasseurs du fait d'une pyramide des âges très défavorable. D'autres facteurs sont venus amplifier ce phénomène : la raréfaction du gibier, mais aussi le prix trop élevé du permis national, particulièrement pénalisant en période de difficultés financières.

C'est pourquoi, nous devons redoubler d'efforts pour améliorer l'accueil de nos adhérents, la relation de proximité dans les territoires, la communication via Internet, la formation des futurs chasseurs.

Pour attirer plus de chasseurs, notre Fédération se doit d'être encore plus performante.

Nos réunions départementales ou interdépartementales puis notre assemblée générale du 26 avril permettront de nous exprimer sur tous ces points tandis qu'un constat s'impose : il ne faut pas avoir peur d'opérer les mutations que l'on est en droit d'attendre de la fusion et qui requièrent l'adhésion de la grande majorité d'entre nous.

Bien cordialement en Saint-Hubert.

Yves Salmon  
Vice-président délégué de la FICIF

### En assemblée générale

L'assemblée générale de la FICIF se tiendra :

samedi 26 avril 2014 à 9h00, à Presles (Val-d'Oise), Salle des sports,  
pour rassembler les voix des 24 000 adhérents (chasseurs et territoires) des sept départements qui sont désormais réunis au sein de notre fédération.

Cette assemblée générale au cours de laquelle seront traités le rapport de gestion, le rapport financier, les comptes et budgets, les montants d'adhésion et participations, le schéma départemental de gestion cynégétique... fera suite à la tenue de quatre réunions d'information :

- une assemblée interdépartementale pour les adhérents chasseurs (75, 92, 93, 94) prévue :
  - pour Paris et la petite couronne : jeudi 10 avril à 18h00 à Paris 8<sup>ème</sup> (FNCA, 48 rue de la Boétie),
- trois assemblées départementales réservées aux adhérents territoires (78, 91, 95) prévues :
  - pour l'Essonne : mardi 15 avril à 18h00 à Saint-Chéron (salle du Pont de bois),
  - pour le Val-d'Oise : jeudi 17 avril à 18h00 à Longuesse (rue du Moulin),
  - pour les Yvelines : lundi 22 avril à 18h00 à Tacoignières (salle polyvalente).

## **Nouvelle formule pour l'examen du permis de chasser**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la nouvelle formule de l'examen du permis de chasser est entrée en vigueur, apportant plus de simplicité et d'efficacité dans l'intérêt des candidats.

Le nouveau dispositif consiste en une séance unique d'examen, regroupant les exercices pratiques puis les questions théoriques.

Les exercices pratiques permettent de contrôler l'aptitude du candidat à manipuler des armes de chasse en toute sécurité et de juger de ses réflexes lors de diverses situations en action de chasse.

Les questions théoriques, au nombre de 10, permettent de vérifier que le candidat connaît les espèces sauvages et leurs milieux ; la chasse ; les armes, les munitions et leur emploi ; les règles de sécurité ainsi que la réglementation de la chasse et de la protection de la nature.

Cette épreuve unique d'examen organisé par l'ONCFS est notée sur 31 points ; le candidat est reçu s'il obtient un minimum de 25 points sans avoir commis de faute éliminatoire.

Tout comportement dangereux au cours des exercices pratiques est immédiatement éliminatoire.

A l'issue de cet examen et en cas de succès, l'ONCFS remet aussitôt au lauréat le titre permanent de son permis de chasser qui se présente sous un format de carte de crédit.

En regroupant toutes les épreuves théoriques et pratiques sur une seule séance, le déroulement de cet examen est simplifié mais sa valeur pédagogique est largement préservée : les candidats sont sensibilisés dans les domaines de la préservation de la biodiversité et sur la réglementation inhérente à la pratique de la chasse ; ils sont aussi formés et évalués sur la manipulation et l'utilisation des armes.

Pour participer à cet examen du permis de chasser, le candidat doit avoir 15 ans révolus le jour des épreuves. Il doit obligatoirement avoir suivi au moins une séance de préparation aux questions écrites et une séance de formation pratique. Ces formations sont assurées par notre Fédération.

Pour s'inscrire aux épreuves de l'examen, le candidat doit présenter à notre Fédération un dossier composé d'un formulaire cerfa n° 13945\*04 et de différents documents (pièce d'identité, photos, certificat médical...).

## **Mais d'où sont les cerfs franciliens ?**

Depuis janvier 2012, la FICIF et les deux fédérations départementales de chasseurs de l'Oise et de la Seine-et-Marne, participent à une campagne d'échantillonnage de cerfs élaphe afin de fournir du matériel biologique à une étudiante qui effectue une thèse à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI).

Les travaux de Marie Suez portent sur l'étude d'un éventuel impact des infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires sur la structure génétique des populations de cerfs élaphe de notre région.

A ce jour, ont été récoltés 463 échantillons (dont 214 apportés par la FICIF). 391 échantillons couvrent la partie sud de l'Île-de-France (de la N12 à l'A5) et 72 la région nord (de la forêt de Carnelle à Compiègne).

Chacun de ces échantillons dont l'empreinte génétique est déterminée à l'aide de marqueurs moléculaires, après extraction de l'ADN sur les tissus (muscles, foie), contribuera à une analyse statistique globale sur l'ensemble de l'Île-de-France et de l'Oise.

Les résultats de ces travaux devraient être publiés d'ici deux ans dans des revues scientifiques.

Cette thèse effectuée sous la direction d'un généticien (Pr D. Higuët) et d'un écologue (V. Vignon) est financée par une bourse de Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) en partenariat avec Cofiroute et le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

## **Mittainville en bon voisinage**

Pour répondre aux souhaits du maire de Mittainville (Yvelines) René Serinet, le président Thierry Clerc, accompagné d'une délégation de la FICIF composée de Claude Auger, Didier Gavens, Ronan Tabourel et Olivier Marcand, a rencontré les habitants de la commune le 31 janvier.

Au cours de cette réunion d'information, le président a présenté notre fédération, rappelé les raisons de l'acquisition du territoire aujourd'hui propriété de la FICIF et expliqué sa vocation de terrain expérimental en matière d'aménagement cynégétique, de gestion de la faune sauvage et de protection de l'espace naturel.

Les représentants de la FICIF ont pu répondre aux nombreuses questions de l'assistance, clarifiant ainsi la situation et démentant formellement certaines rumeurs infondées.

Un groupe de travail se réunira dans les mois prochains ; l'avant-projet qui en résultera sera présenté à la mairie de Mittainville et aux habitants de la commune.

Cette démarche s'inscrit tout naturellement dans des relations de bon voisinage que la FICIF entend développer avec la commune de Mittainville. On notera que sur le blason de la ville figure un huchet (trompe de chasse) et un arbre qui sont autant de symboles sympathiques aux yeux des chasseurs.

## Un chasseur au CESER d'Île-de-France

Conséquence du regroupement de tous les chasseurs de sept départements franciliens au sein d'une même structure fédérale, la FICIF est devenue une des plus importantes associations de notre région.

Cette position a permis, non sans difficultés, d'obtenir un poste de conseiller au CESER d'Île-de-France (Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France), au titre des organismes et associations participant à la vie collective de la région et agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. (Site : [www.ceser-iledefrance.fr](http://www.ceser-iledefrance.fr)).

Auprès du Conseil régional, cette assemblée consultative qui compte 128 conseillers concourt par ses avis à l'administration de la région. La présence d'un représentant du monde de la chasse (Yves Salmon) au sein du CESER d'ÎdF permettra de mieux faire prendre en compte les positions des chasseurs sur l'aménagement et la gestion des espaces en Île-de-France et d'obtenir peut-être à l'avenir certains soutiens de la Région. Cela devrait aussi faciliter les relations avec l'AEV (Agence des Espaces Verts), établissement public qui met en œuvre la politique environnementale de la Région Île-de-France.

## Pour connaître le gibier d'eau

L'Association des Chasseurs Sauvaginiers d'Île-de-France (ACSIF) propose un stage de découverte de la chasse du gibier d'eau aux adhérents de la FICIF qui souhaiteraient parfaire leurs connaissances dans le domaine de la sauvagine. (Site : [www.acsif-asso.fr](http://www.acsif-asso.fr)).

Cette formation gratuite, prévue pour le samedi 21 juin, comprend un cours d'ornithologie puis une initiation sur le site d'une hutte dans la Marne. Après cette double séance de formation, les stagiaires pourront bénéficier d'une nuit de chasse dans une hutte pédagogique de la Somme, offerte par la FICIF.

Renseignements : Bernard Garnier - 06 08 43 70 68 et Patrick Bibard - 01 30 99 78 45.

## Rencontres en région

A la fin de l'automne, le président de la FICIF, Thierry Clerc, et le vice-président délégué, Yves Salmon, ont eu un entretien avec le préfet de la Région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean Daubigny, auquel ils ont présenté notre nouvelle fédération, ses activités et ses objectifs.

Le préfet de région a approuvé l'action de regroupement des deux fédérations qui apporte aujourd'hui une simplification et une plus grande efficacité dans la gestion des dossiers cynégétiques. Il a été particulièrement intéressé par les initiatives que déploient les chasseurs dans le domaine de la protection de l'environnement et de la biodiversité ; il a aussi pris note de l'importance accordée par la FICIF à la formation des futurs chasseurs et la priorité donnée à la sécurité.

Par ailleurs, le président Thierry Clerc et le vice-président délégué Yves Salmon ont été longuement reçus par le président de la Région d'Île-de-France, Jean-Paul Huchon, qui a salué la constitution dans notre région d'une des plus importantes fédérations de chasseurs de France, estimant aussi que la chasse a toute sa place pour participer à l'excellence de l'image de l'Île-de-France.

Toute initiative qui contribuera à la création d'une filière de qualité pour valoriser la viande de gibier collectée sur le territoire de l'Île-de-France recevra son appui. De même, il encouragera le renforcement des relations avec l'AEV (Agence des Espaces Verts) et les PNR (Parcs Naturels Régionaux).

Une meilleure connaissance des réalités de la chasse permettra à nos concitoyens franciliens de mieux l'accepter et d'en admettre les enjeux. La présence d'un représentant du monde de la chasse au CESER est aussi un moyen de faire entendre la voix des chasseurs. Les actions pédagogiques sur la nature et les espèces, menées conjointement avec les milieux agricoles et forestiers seront également regardées favorablement par le président du Conseil régional d'Île-de-France.

## Tous en formation

Parallèlement aux formations particulières dispensées dans le cadre de la préparation à l'examen du permis de chasser, la FICIF propose plusieurs autres formations spécifiques sur différents thèmes :

- Formation gardes particuliers : 20 mai et 3 juin, puis 30 septembre et 7 octobre avec l'ONCFS (Yvelines),
- Formation piégeage : 14 et 17 mai, 3 et 6 septembre (Yvelines),  
28 et 31 mai, 24 et 27 septembre (Essonne),  
11 et 14 juin, 24 et 27 septembre (Val-d'Oise),
- Formation venaison : 25 mars (Essonne),
- Formation chasse à l'arc : 12 avril et 14 juin (Essonne),  
17 mai, 15 et 20 septembre (Yvelines).

Pour tout renseignement sur les formations (calendrier, inscription) : consulter le site : [www.ficif.com](http://www.ficif.com) .

Formations spécifiques : Christine - 01 34 85 33 00. Formation permis de chasser : Véha - 01 55 60 18 70.

## Rendez-vous au Salon de la chasse de Rambouillet : du 4 au 7 avril

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Rambouillet se tient de vendredi 4 à lundi 7 avril au Parc des expositions de Mantes-la-Jolie (Yvelines). (Site : [www.salondelachasse.com](http://www.salondelachasse.com) ).

La FICIF sera présente à ce salon sur le stand C78–D75 autour duquel elle réunit différentes associations de chasseurs pour former un espace consacré à la chasse en Île-de-France.

Notre fédération aura plaisir à y accueillir ses adhérents auxquels elle offre un billet d'entrée à tarif réduit.

## Intérêts communs entre agriculteurs et chasseurs

À l'initiative du vice-président délégué, Yves Salmon, éminent connaisseur à la fois de la chasse et de l'agriculture, une réunion a été organisée à Rambouillet, le 3 décembre dernier, rassemblant sept administrateurs de la FICIF et un nombre équivalent de dirigeants agricoles (président et vice-président de la Chambre d'Agriculture d'Île-de-France, président de la FDSEA d'Île-de-France, président du Crédit Agricole d'Île-de-France, président de Groupama Paris Val-de-Loire).

L'objet de cette rencontre était d'évaluer les intérêts communs des chasseurs et des agriculteurs et d'évoquer le problème des dégâts de gibier dans un esprit de coopération pour réduire fortement les effets négatifs sur le revenu des agriculteurs, de l'expansion insuffisamment maîtrisée du grand gibier.

Un spécialiste de l'ONCFS, François Omnès, a présenté un certain nombre d'actions susceptibles d'être mises en application en collaboration avec les chasseurs et les agriculteurs, pour le petit gibier de plaine et la biodiversité, rappelant l'existence de la convention nationale Agrifaune.

La presse régionale (l'Echo Républicain, les Nouvelles de Rambouillet) et la presse agricole (Horizons) ont rendu compte de cette rencontre agriculteurs-chasseurs et des objectifs recherchés.

## Au tableau : répondre à l'enquête

Le projet d'enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir lancé l'an dernier par la FNC et l'ONCFS va pouvoir être réalisé si les 60 000 chasseurs sélectionnés de manière aléatoire y participent activement en complétant le questionnaire reçu et en l'adressant très vite à leur fédération respective.

Nous recommandons à tous nos adhérents faisant partie de cette sélection, de répondre avec précision et de renvoyer au plus tard le 31 mars à la FICIF, leur questionnaire rempli. Les données collectées contribueront à une meilleure connaissance scientifique de notre faune gibier et à une meilleure gestion tout en témoignant du sens des responsabilités des chasseurs. (Renseignement : tél. 01 41 09 65 10).

## Le poids des livres

*Le Grand Gibier*, ce remarquable ouvrage publié sous l'égide de l'ANCGG et avec la précieuse collaboration de plusieurs membres de cette association dont Guy Bonnet, Alain François, Jacques Ozanne (par ailleurs administrateur de la FICIF) fait l'objet d'une nouvelle édition complétée et actualisée.

Depuis sa sortie d'origine, il y a déjà près de 25 ans, cet ouvrage a été plusieurs fois réédité et sans cesse enrichi pour s'imposer aujourd'hui comme le meilleur traité de référence consacré au grand gibier analysé ici à travers trois chapitres : les espèces, la chasse, la gestion.

Tout à la fois guide pratique et encyclopédique, ce livre est sans conteste la bible des chasseurs de grand gibier et des autres aussi (Gerfaut – 39,50 €). (Site : [www.editionsdugerfaut.com](http://www.editionsdugerfaut.com) ).

Signalons en outre, chez le même éditeur, trois ouvrages récemment publiés et consacrés à différents aspects de la chasse :

- *Le Chevreuil – Aménagement des biotopes*, par Helmut Fladenhofer,
- *La Recherche du grand gibier blessé*, par Julia Numssen & Chris Balke,
- *La Cuisine du gibier – Les bas morceaux*, par Antoine Soulié.

---

La lettre « *Chasseurs d'Île-de-France* » est diffusée aux 24 000 adhérents de la FICIF.

Elle est en ligne sur le site Internet de la FICIF : [www.ficif.com](http://www.ficif.com)

---

## FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

58 avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt Cedex - tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15

3 rue Paul Demange - CS 50005 - 78519 Rambouillet Cedex - tél. : 01 34 85 33 00 - fax : 01 34 85 33 02

mél. : [contact@ficif.com](mailto:contact@ficif.com) - Internet : [www.ficif.com](http://www.ficif.com)

« Chasseurs d'Île-de-France » - Rédaction : Jacques Reder, Didier Gavens.

ISSN 1775-8416